

## WEBINAIRE POP PRÉSENTÉ LE 18 MARS 2025

### Questions/réponses du chat

Les questions listées dans ce document ont été posées par les participants dans le chat lors du webinaire. Les réponses apportées par l'équipe de la SHF ont été faites soit à l'écrit, soit directement à l'oral lors des moments d'échanges. Pour plus de fluidité, les questions/réponses ont été regroupées par thématiques.

#### PROTOCOLES

##### ► Quelle est la définition d'une aire dans les protocoles POP ?

Les critères caractérisant une aire sont communs aux protocoles POPAmphibien et POPReptile. Cette dernière doit constituer une zone géographique d'intérêt présentant une certaine homogénéité paysagère, incluant des sites ou des transects, potentiellement connectés entre eux (et où les animaux peuvent se déplacer d'un site/transect à l'autre, d'un passage à l'autre) et dont la prospection est possible en moins de 4h.

##### ► Un protocole POPReptile mené tous les deux ans au lieu de tous les ans est-il viable ?

Oui, même s'il est préconisé de faire le suivi chaque année. Les aires sélectionnées sont à prospector sur 6 passages pour chaque suivi annuel, avec au moins 3 années de suivi. Si un suivi est engagé l'année N, il doit *a minima* être reconduit l'année N+1 puis l'année N+2. Cependant, si les années de suivi ne sont pas contiguës, les analyses peuvent quand même être réalisées. Par exemple, les suivis peuvent être l'année N, puis N+2, puis N+4. En revanche, une régression rapide peut ne pas être perceptible s'il faut attendre 5 ans pour pouvoir réaliser les premières analyses statistiques. Par ailleurs, il est recommandé de reprendre les suivis sur des aires où les prospections se seraient arrêtées, même plusieurs années après.

##### ► Est-il trop tard pour commencer un suivi POPAmphibien cette année (mi-mars) ?

Il n'est pas forcément trop tard, mais cela dépend de la région et des conditions météorologiques locales. Dans le doute, il est plus pertinent de commencer un nouveau suivi l'an prochain, car la période de mars est plutôt concernée par le deuxième passage. Débuter un suivi mi-mars entraînerait le risque de considérer l'absence d'espèces précoces, plutôt détectables en janvier-février.

##### ► Peut-on décaler les périodes de passages si les amphibiens sortent d'hivernation plus tard dans ma région ?

Oui. L'idée des 3 passages est de couvrir la période de reproduction de toutes les espèces communes. Il est donc tout à fait pertinent d'adapter les passages en fonction de la région et des conditions météorologiques locales. Par ailleurs, il n'est pas nécessaire de faire les suivis strictement aux mêmes dates que les années passées : un premier passage peut avoir lieu le 3 janvier de l'année N, le 7 janvier de l'année N+1, et le 18 janvier de l'année N+2.

##### ► Y-a-t-il un impact du réchauffement climatique sur les périodes de suivis ?

C'est possible. Il faudra alors ajuster la période de passage en cohérence avec le climat local et le contexte paysager.

##### ► Un suivi POPReptile réalisé en dehors des périodes préconisées dans le protocole (août à octobre) sera-t-il intégré à l'analyse nationale ?

Il est recommandé de suivre la période de suivi indiquée dans le protocole POPReptile. Dans certains cas, la période de suivi peut être étendue à l'automne si les conditions météorologiques le permettent. Les données pourront donc être intégrées à l'analyse nationale si et seulement si les 6 passages sont réalisés.

► **Peut-on appliquer le protocole POPAmphibien sur les masses d'eau non permanentes ?**

Oui, à condition que le site soit en eau sur au moins 2 passages sur les 3 préconisés dans le protocole. Sinon, si le site est trop souvent en assec, il est préférable de le sortir des suivis. Une dernière possibilité est de rattacher le site temporaire à un site permanent de la même aire et de noter toutes les observations sur ce dernier.

► **Comment choisir l'emplacement des transects dans l'aire étudiée ?**

L'objectif de ce protocole étant de maximiser les chances de rencontre des individus s'ils sont présents sur le transect étudié, il est préconisé de placer les transects dans des zones d'habitat favorable aux reptiles.

► **Quelle distance appliquer entre les transects et quelle longueur de transect prévoir ?**

Il est nécessaire de prévoir une distance de 50 m minimum entre les transects, afin de limiter un double comptage entre les transects. Ces derniers doivent chacun mesurer 60 à 150m de longueur.

► **Que dois-je faire si j'observe des reptiles entre mes transects, sur mon aire ?**

Les observations de reptiles proche des transects mais localisées en dehors peuvent tout à fait être rattachées au transect le plus proche. Les protocoles POPReptile étant des protocoles de suivi permettant l'obtention de tendances de populations à large échelles (nationale et régionales), il est important de renseigner les observations de reptiles localisées même à quelques mètres de distance du transect.

► **Un transect est-il nécessairement une ligne droite ?**

Un transect peut prendre n'importe quelle forme (zigzag, boucle etc.).

► **Faut-il obligatoirement 3 sites (POPAmphibien) / 3 transects (POPReptile) différents au sein d'une aire ?**

Il est important de suivre le plus précisément possible le protocole et ainsi disposer de 3 sites / transects à suivre au sein d'une aire. En revanche, cela peut être complexe en raison du contexte paysager local ou d'aspects de propriété foncière. En fonction du contexte, différentes solutions peuvent être envisagées.

► **Est-il possible d'ajouter un 4<sup>ème</sup> site (POPAmphibien) / transect (POPReptile) en cours de suivi ?**

C'est possible mais il faut veiller à la cohérence du nom choisi lors de la saisie des données afin d'éviter un doute sur l'historique du suivi. Il est important de donner un nouveau nom à un nouveau site / transect et de ne pas prendre l'ancien nom d'un site / transect qui ne serait plus suivi. Chaque entité spatiale suivi à un nom qui lui est propre et qui ne change pas au cours du temps.

► **Pour les grands plans d'eau, vaut-il mieux privilégier un suivi exhaustif mais chronophage ou un sous échantillonnage en le scindant en plusieurs sites ?**

Sachant qu'il faut que ce soit reproductible au cours du temps (faisabilité sur le long terme, temps humain, moyens financiers), il vaut mieux privilégier un sous échantillonnage en plusieurs sites. Pour les grands plans d'eau donc, il est préférable d'identifier les endroits les plus favorables aux amphibiens (il est rare que sur un étang, les amphibiens puissent s'y reproduire partout), et de visiter ces endroits, désignés comme des « sites », lors des passages.

► **Un ruisseau peut-il être considéré comme un site ?**

Oui, il suffit de définir différentes zones (« tronçons ») sur le ruisseau (comme pour l'étang).

► **Dans le cadre d'un ABC reptiles, s'il est prévu de faire une vingtaine de transects : comment les associer ensemble malgré une grande distance géographique ? Les données seront-elles exploitables ?**

Le protocole préconise d'associer des transects ayant une cohérence en termes d'habitat. Dans cette situation, il est suggéré de créer plusieurs aires, regroupant différents transects. Les données seront alors tout à fait exploitables.

► **Quel protocole préconisez-vous pour un suivi en zone alluviale ?**

Si ces zones sont susceptibles d'être des zones de reproduction pour les amphibiens, le protocole POPAmphibien habituel peut être appliqué.

► **Quel protocole préconisez-vous pour des prairies inondées de marais de très grande taille (1 ha ou plus) ?**

Il est préconisé d'identifier les zones les plus permanentes de ces prairies et les plus facile d'accès. Il suffit ensuite de les identifier comme des "sites" et d'y réaliser les passages.

► **Quel est le devenir des protocoles POPReptile 2 avec seulement 1 ou 2 transects, amorcés avant 2025 et pour lesquels il n'est pas possible de rajouter de nouveaux transects pour correspondre au nouveau protocole POPReptile Communauté ?**

Les suivis anciennement associés au « POPReptile 2 » sont à maintenir à travers un « POPReptile Communauté » qui ne changera aucunement le protocole (6 passages à faire par an). Un ou deux transects restent faibles pour avoir une bonne visibilité de la présence réelle des espèces sur les zones suivies, il est donc préférable si possible de rajouter un ou plusieurs transects dans l'aire. Si cela n'est pas possible, les données pourront malgré tout être analysées.

► **Est-il possible de réaliser des suivis POP en tant que particulier ?**

Oui, c'est possible, bien qu'il s'agisse à ce jour d'une minorité de personnes. Il faut bien veiller à suivre le protocole sur le long terme.

► **Quel matériau recommandez-vous pour les plaques à reptiles ? Combien en installer sur un transect de 100 m ?**

Les tapis de carrière et les plaques en tôle donnent de très bons résultats. Ces dernières peuvent être espacées d'environ 30-50 m. Des plaques en bois sont également possibles pour les suivis reptiles.

► **Faut-il communiquer (numéro de contact, site web...) sur les plaques posées pour expliquer aux passants la démarches afin d'éviter l'enlèvement ou la détérioration ?**

Bien que cela n'empêche pas forcément les dégradations ou l'enlèvement, indiquer qu'une étude est en cours est utile. Idéalement, il faut veiller à éviter de les placer sur des lieux de passages afin de limiter leur visibilité. Dans le cas où les plaques disparaissent trop souvent, il peut être judicieux de les décaler de plusieurs mètres.

► **Auriez-vous des conseils par rapport à un bon guide / documentation pour l'identification des larves d'amphibiens et des chants d'anoures ?**

Plusieurs ouvrages de Jean Muratet existent à ce sujet. Il existe également des clés d'identification produites par certaines associations locales. Voir aussi sur le site [Un Dragon dans mon jardin ?](#)

## SAISIE DES DONNÉES

### ► Comment obtenir l'accès au jeu de données POP ?

Il faut contacter le gestionnaire de l'outil de saisie GeoNature POP. En fonction de la région d'étude, il peut s'agir du géomaticien de la région ou de la géomaticienne de la SHF. Ces informations sont rappelées dans les tableurs "plateformes de saisie des données par région" sur les pages des protocoles, par exemple <https://lashf.org/popreptile/> pour POPReptile.

### ► Est-il possible de saisir ses données à partir d'un téléphone ?

Actuellement, il n'existe pas d'application mobile dédiée à la saisie des données protocolées sous GeoNature, cela n'est donc pas recommandé. Toutefois, un développement de cet outil est en cours au sein de la communauté GeoNature : cela pourra donc être adapté par la suite par la SHF pour les protocoles POP.

### ► Pour saisir mes données, j'utilise l'application mobile OccTax du GeoNature de ma structure. Comment transférer mes données à la SHF ?

L'outil « OccTax » de Geonature ne permet pas de bancariser toutes les informations prévues par le protocole POP. Pour que les données sont analysables, il faudrait donc que le/la gestionnaire de base de données de votre structure contacte Adèle Hurabielle, géomaticienne de la SHF ([adele.hurabielle@lashf.org](mailto:adele.hurabielle@lashf.org)), pour trouver une solution pérenne.

### ► J'ai saisi des données protocolées POP sur un GeoNature régional (par exemple Occitanie) mais je ne vois pas mes données sur le GeoNature de la SHF. Dois-je ressaisir mes données sur le GeoNature de la SHF ou puis-je transférer mes données d'un GeoNature à un autre ?

Non, il ne faut pas saisir de nouveau vos données, car cela créerait des doublons : il faut absolument l'éviter. Un transfert des données est organisé entre les plateformes régionales (par exemple, GeoNat'Occitanie) et le GeoNature de la SHF dans le cadre des analyses POP, en conservant les identifiants uniques des données. Cet export est fait annuellement, autour d'octobre. Les données sont par ailleurs "traduites" en données au format "d'occurrences de taxons" pour être remontées au niveau national au SINP, selon des modalités de circulation définies avec chaque structure.

En cas de doute concernant la gestion des données ou le risque de doublon, merci de prendre contact avec Adèle Hurabielle, géomaticienne de la SHF ([adele.hurabielle@lashf.org](mailto:adele.hurabielle@lashf.org)).

### ► J'effectue un suivi d'une aire POPReptile depuis 2015 sous le GeoNat'Occitanie. J'ai par ailleurs un compte sur le GeoNature de la SHF : j'ai voulu recherché mon aire, saisie sous le GeoNat'Occitanie mais je ne la retrouve pas : est-ce normal ?

C'est normal : l'outil GeoNature SHF et GeoNat'Occitanie ne communiquent pas « directement » en temps réel. Un transfert de données est réalisé dans le cadre des analyses POP, mais les données envoyées par la plateforme Occitanie ne sont pas réintégrées dans le module POP du GeoNature de la SHF : c'est effectivement un outil de saisie, et non pas un outil de visualisation de toutes les aires suivies à l'échelle de la France.

### ► Je saisis mes données protocolées POP sur la plateforme ObsMapp (application mobile). Ces dernières remontent-elles à la SHF et sont-elles prises en compte dans les analyses statistiques ?

Non, ces données ne peuvent pas être prises en compte dans les analyses statistiques.

Même si les données saisies sur ObsMapp peuvent être remontées au GBIF puis au SINP national, et ainsi, être exportées vers la SHF, les données saisies sur ObsMapp ne répondent pas au format des données protocolées. Ils manquent donc des informations pour qu'elles soient prises en compte dans les analyses statistiques des suivis

POP. Afin de s'assurer de la prise en compte des données de suivis POP dans les analyses statistiques, il est important d'utiliser les plateformes de saisies recommandées par la SHF.

► **Ma structure m'impose la saisie dans une base de données interne (dont les données remontent à l'INPN), dois-je également saisir mes données dans le GeoNature de la SHF ?**

Les données protocolées répondent à des formats spécifiques, habituellement non gérés par les plateformes de saisie standard. Aussi, il y a un risque que les données collectées dans ce cadre ne soient pas analysables par la SHF. Cependant, si vous saisissez en double vos données, cela peut également poser des problèmes. Pour ce genre de situations, il est préconisé que le gestionnaire des données de votre structure se rapproche d'Adèle Hurabielle, géomaticienne de la SHF, pour trouver une solution respectant les contraintes de chaque structure, en évitant le doublonnage.

► **Une aire POPReptile a été renseignée dans un fichier Excel en 2024. Est-il possible de ressaisir les suivis sous GeoNature en 2025 ?**

A priori, ce n'est pas nécessaire. Toutes les données transmises à la SHF par tableur Excel feront l'objet de travaux de réintégration pour bancarisation. En cas de doute, contacter Adèle Hurabielle, la géomaticienne de la SHF.

► **Je saisis mes données de suivis POP dans l'outil Faune-France. Sont-elles exploitables ?**

A l'heure actuelle, les données issues des protocoles POP saisies dans les outils FAUNE ne sont pas exploitables par la SHF et ne sont donc pas intégrées aux analyses nationales. La SHF travaille actuellement avec Faune-France pour développer des formulaires dédiés à la saisie des données POP.

► **Dans mon outil de saisie pour les données protocolées, il est impossible de signaler une observation de ponte. Est-ce gênant pour les analyses ?**

Dans les analyses POP faites actuellement, seule la présence/absence de l'espèce est exploitée. Les données concernant le sexe ou le stade de vie ne sont pas utilisées pour les analyses.

► **Lors d'un suivi, j'ai dénombré 5 individus d'une même espèce mais de sexe et/ou de stade de vie différents. Dois-je faire plusieurs saisies ?**

Pour les analyses POP, seule la présence/absence des espèces est nécessaire. Ces précisions ne sont donc pas indispensables. En revanche, si l'on souhaite tout de même renseigner la présence d'adultes et de larves pour une même espèce il faut saisir la donnée d'observation autant de fois qu'un stade de vie et qu'un sexe est observé. Par exemple, une saisie pour une femelle adulte, une saisie pour deux mâles adultes, une autre saisie pour deux juvéniles.

► **Existe-t-il une codification pour nommer une aire ?**

Afin de limiter les risques que des aires soient nommées de façon identique, il est recommandé d'utiliser le nom de la commune ou du lieu-dit. Vous pouvez par exemple prefixer le nom de l'aire par le code INSEE, qui n'occupe que 5 caractères et permet un nom succinct mais précis.

► **Comment numéroter les passages d'années en années ?**

Chaque année, les passages doivent être comptabilisés à partir de 1. Par exemple, pour le protocole POPReptile, l'année N, il y a les passages 1 à 6, l'année N+1, les passages 1 à 6 (et non 7 à 12).

► **Peut-on créer des transects à partir de données GPS ?**

Cela est possible bien que cela ne soit pas le plus intuitif, il est en effet plus facile de tracer le linéaire sur le module GeoNature.

► **Lors d'un suivi POPReptile, est-il possible d'inclure les données des plaques isolées sur des placettes d'insolation ?**

L'unité d'étude POPReptile reste le transect. Dans le cas où des plaques isolées sont situées à proximité d'un transect, il peut être pertinent de prolonger le transect / de rattacher cette plaque au transect existant. Il peut autrement être envisagé de créer un nouveau transect, correspondant au tracé réalisé pour aller jusqu'à la plaque.

► **J'ai rencontré des difficultés pour identifier l'espèce. Est-il possible de renseigner la donnée au genre ?**

Il est possible de renseigner une donnée au genre, sans préciser l'espèce. Dans certains cas, on pourra grâce à la localisation retrouver de quelle espèce il s'agit. De manière générale, seules les données concernant les espèces peuvent être analysées : il est donc fortement recommandé d'aller jusqu'à l'identification à l'espèce. Il existe néanmoins une exception pour les taxons du genre *Pelophylax*. Pour celui-ci, toutes les données au rang de l'espèce sont rapportées au genre au moment des analyses, ce groupe de taxon étant très difficile à déterminer.

► **Est-il possible d'ajouter des photos lors de la saisie des données sous GeoNature ?**

Tout à fait. Il existe un bouton "Média" en bas de chaque formulaire sous GeoNature. Des photos, ou audio pour les anoues, peuvent être renseignés au niveau de la saisie de l'observation. Au niveau de l'aire, il est possible d'ajouter un plan ou une photo de l'aire.

► **Existe-t-il un système de vérification pour l'identification des espèces ?**

À l'heure actuelle, un travail est mené en collaboration avec les coordinateurs régionaux de la SHF pour mettre en place une validation automatique et par expertise des données. Cet outil n'est à l'heure actuelle pas encore finalisé.

► **En général, tous les transects d'une même aire sont prospectés le même jour, avec les mêmes méthodes de prospection, par les mêmes observateurs. Sur GeoNature, peut-on alors renseigner un passage pour l'ensemble des transects d'une aire, plutôt que de devoir saisir ce passage sur chaque transect ?**

Malheureusement non : il faut saisir pour chaque transect la visite, même si c'est globalement les mêmes informations. On sait que c'est très chronophage : la SHF a donc ouvert une demande de développement auprès de la communauté GeoNature mais on ne sait pas si cette problématique sera traitée, ni quand.

► **Comment saisir un passage sur un site en assec lors d'un suivi POPAmphibien ?**

Dans cette situation, au niveau du passage, vous devez renseigner que le site est "accessible" car vous avez la possibilité de le visiter. Si aucun amphibien n'est présent, même en phase terrestre, ajouter alors une observation d'« absence » pour le passage concerné sur ce site..

► **Est-il utile de saisir les nombreuses données d'observation du Lézard des murailles ?**

Oui, chaque donnée est importante et utile. La tendance du Lézard des murailles est en déclin : il est donc important de suivre les espèces, même s'il s'agit des plus communes.

► **[Question technique entre géomaticiens] Est-il prévu de produire des scripts de migration des protocoles POP dans le cas où leur structuration change ?**

Des scripts de migration ont déjà été préparés et soumis à la communauté GeoNature (GitHub). Néanmoins, ces derniers ne peuvent pas être utilisés sans un regard critique sur ce qui a déjà été fait : en effet, les premières versions des modules POP sous GeoNature n'étaient pas versionnées. Il n'y a donc pas de garantie que le point de départ est similaire à celui prévu par le script. Dans ce contexte, il est nécessaire de proposer prochainement un Webinaire dédié aux géomaticiens afin de les accompagner au mieux.

## ANALYSE DES DONNÉES

### ► J'ai des données existantes sur une aire (sans localisation précise des sites), sur lequel je vais mettre en place un suivi POPAmphibien cette année. Dois-je saisir ces données historiques ?

Si l'aire a été suivie selon le protocole POP et que vous pouvez rattacher les observations aux sites que vous créez aujourd'hui lors de la mise en place du protocole POP, alors les données peuvent être saisies dans GeoNature, en indiquant correctement les dates de passage antérieures et toutes les autres informations demandées dans les formulaires.

Si vous avez seulement une information de présence/absence sur l'aire sans un détail pour chaque mare ou si le protocole POP n'a pas été suivi (moins de 3 passages, ...) alors elles ne pourront pas être utilisées dans l'analyse. Dans ce cas, elles sont considérées comme opportunistes et peuvent être saisies sous d'autres plateformes. À échelle locale, vous pouvez cependant garder en tête cet historique de présence/absence pour vos analyses personnelles.

### ► L'heure de début / fin du passage doit-elle être notée pour chaque aire ou chaque site/transect ? Cela aura-t-il un impact dans l'analyse des données ?

Idéalement, il faudrait renseigner cette information pour chaque site (POPAmphibien) / transect (POPReptile). En cas de changement de personnel, cela permettrait de connaître le temps nécessaire au suivi des différents sites/transect.

En revanche, si un intervalle global est renseigné pour le suivi de l'aire, les données restent exploitables, cette information étant surtout utile pour retrouver les informations météorologiques (issues de la base MétéoFrance) et peuvent donc être approximatives.

### ► Avez-vous des exemples concrets de biostatisticiens qui ont pu analyser ce protocole à l'échelle locale ?

Il est possible d'analyser les données de suivis au niveau régional si le nombre de données est suffisant. À une échelle plus locale, il est plus difficile de réaliser des analyses car le nombre de sites / transects peut ne pas être suffisant. De plus, il est possible que la question soit plutôt relative à l'évolution des effectifs plutôt qu'à l'évolution de la présence / absence. Il convient en ce sens de bien identifier la question à laquelle vous souhaitez répondre et d'adapter le protocole à la problématique locale (nombre de sites / transects ? nombre de passages supérieurs aux recommandations ? Variables mesurées - comptage ou présence-absence, données météo ?). Nota Bene : les données issues du protocole adapté pourront servir au protocole national à partir du moment où les N passages sont respectés ainsi que la période de suivi. La SHF peut partager au besoin les contacts de biostatisticien.ne.s avec qui elle travaille et qui sont tout à fait compétent.e.s pour traiter ces questions.